



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025

Nombre de membres du Conseil Communautaire :	Nombre de membres qui se trouvent en fonction :	Nombre de délégués : - présents : - représentés : TOTAL
48	48	41 3 44

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 11 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe M. Marc DECKERT, Adjoint Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun. M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire -
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun.	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> -
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	-	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

Mme Véronique ELO	ayant donné procuration à M. Julien HAEGY
M. Alain VON WIEDNER	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Nicolas WEBER	ayant donné procuration à M. Laurent FURST

Membres excusés :

M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe d' OBERHASLACH

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG
--

OBJET : EAU, ASSAINISSEMENT ET GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES – VILLE DE MOLSHEIM – REAMENAGEMENT DU QUARTIER PHILIPPI: CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA VILLE DE MOLSHEIM

N° 25-107

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU le projet, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de MOLSHEIM, de réaménagement du Quartier Philippi ;

CONSIDERANT cette opération comporte des travaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales qui relèvent de la compétence de la Communauté de Communes.

AFIN d'assurer la cohérence du suivi des travaux et l'harmonie globale de l'opération, le recours à maître d'œuvre unique pour gérer les différentes phases de travaux pour la Ville et la Communauté de Communes, paraît opportun ;

CONSIDERANT du fait de leur très forte imbrication, que les travaux incombant à la Ville de MOLSHEIM et ceux relevant de la Communauté de Communes peuvent difficilement être dissociés ;

CONSIDERANT l'intérêt de se regrouper avec la Ville de MOLSHEIM pour mutualiser les procédures de passation de marchés et réaliser des économies d'échelle ;

CONSIDERANT que l'institution d'un groupement de commandes pour la passation coordonnée des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux afférents aux opérations de réaménagement susmentionnées semble la solution la plus adaptée à situation ;

ESTIMANT dès lors opportun de définir formellement les modalités de délégation de maîtrise d'ouvrage sur les compétences d'assainissement, de gestion des eaux pluviales urbaines et d'eau potable y relatives ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique, notamment ses articles L2113-6 à L2113-8 relatifs aux groupements de commandes ;

VU le projet de convention constitutive d'un groupement à conclure, entre la Communauté de Communes et la Ville de MOLSHEIM, relative au réaménagement de la voirie et aux travaux d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines à MOLSHEIM, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 11 décembre 2025 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Monsieur Pierre THIELEN, Vice-Président ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
entérine**

la convention constitutive d'un groupement de commandes à conclure, entre la Communauté de Communes et la Ville de MOLSHEIM, relative aux travaux de réaménagement de la voirie et aux travaux d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales urbaines à MOLSHEIM, dans les forme et rédaction proposées,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

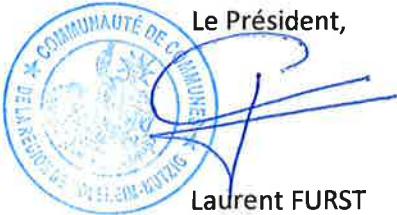
POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Laetitia MARTZ

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 12 décembre 2025
- publication sur le site internet le : 12 décembre 2025

Acte à classer**DE-25-107****1**

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-12-12T11-56-00.00 (MI266114634)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20251211-DE-25-107-AI ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : EAU, ASSAINISSEMENT ET GESTION DES EAUX PLUIEES URBAINES
- VILLE DE MOLSHEIM - REAMENAGEMENT DU QUARTIER PHILIPPI
: CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA VILLE
DE MOLSHEIM

Date de décision : 11/12/2025



Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 25-107 EAU, ASST ET GEPU
REAMENAGEMENT DU QUARTIER
PHILIPPI CONVENTION AVEC LA
VILLE DE MOLSHEIM.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/12/25 à 11:56

Par SEGUIN Muriel

Transmis

Date 12/12/25 à 11:56

Par SEGUIN Muriel

Accusé de réception

Date 12/12/25 à 12:01